

PROGRAMME DE PROMOTION DU COMMERCE SUD-SUD

SENEGAL

**EXPANSION DU COMMERCE INTRA- ET INTER-
REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC
ET DE L'UEMOA**

**Etude de l'offre et de la demande
sur les textiles et l'habillement**

Octobre 2003

**MAGATTE NDOYE
Consultant national**

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Bien qu'une attention toute particulière ait été portée pour la compilation des données, le CCI n'est pas responsable des erreurs qu'il pourrait contenir.

**Le présent rapport n'a fait l'objet d'aucune modification de la part des services d'édition
du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI)**

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1
A. Le Sénégal et les activités visées par la rencontre de Douala	2
B. Objectifs de l'étude	3
C. Méthodologie	3
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE	
I. Résumé des conclusions et recommandations	7
II. Structure de l'industrie sénégalaise du textile et de l'habillement	9
A. Caractéristiques de l'offre	9
B. Capacités de production	10
III. Profil exportateur de la branche	11
A. Volume et direction des exportations	11
B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement	11
C. Financement et crédits à l'exportation	11
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE	
I. Résumé des conclusions et recommandations	13
II. Caractéristiques de la demande	14
A. Taille du marché	14
1. Branche d'activité nationale	14
2. Analyse des importations	15
3. Consommation apparente	16
B. Autres caractéristiques du marché	16
1. Concurrence	16
2. Procédures d'importation	16
3. Promotion des ventes	16

TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution de la production sénégalaise de coton graine au cours des 12 dernières campagnes	5
Tableau 2 :	Données sur la production de coton fibre au cours des cinq dernières campagnes	9

ANNEXES

Annexe I	Tableau sur les exportations de produits sénégalais en 2001 et 2002	17
Annexe II	Tableau sur les importations sénégalaises en 2001 et 2002	21
Annexe III	Profil des entreprises	31

ABBREVIATIONS

AIF	Agence intergouvernementale de la francophonie
CCI	Centre du commerce international CNUCED/OMC
CCV	Cotonnière du Cap-Vert
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière africaine
CFDT	Compagnie française de développement des fibres textiles
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COTOA	Compagnie textile de l'ouest africaine
DAGRIS	Développement des agro-industries du Sud
FIDAK	Foire internationale de Dakar
NDA	Non dénommé ailleurs
OMC	Organisation mondiale du commerce
PME-PMI	Petites et moyennes entreprises – Petites et moyennes industries
SIV	Société industrielle du vêtement
SODIDA	Société du domaine industriel de Dakar
SOSEFIL	Société sénégalaise de filerie
SOTEXKA	Société textile de Kaolack
SOTIBA	Société de teinture d'impression et de blanchiment africaine
SRG-ICOTAF	Industrie cotonnière africaine
STS	Société textile sénégalaise
TEC	Tarif extérieur commun
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNACOIS	Union nationale des commerçants importateurs du Sénégal

INTRODUCTION

La présente étude est réalisée dans le cadre d'une initiative conjointe du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) et de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF). Mise en œuvre en partenariat avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) pour accroître les échanges commerciaux au sein de chaque communauté, d'une part, entre les deux communautés, d'autre part, cette initiative va déboucher, au cours de l'année 2003, sur deux rencontres acheteurs/vendeurs sous-régionales : la première a eu lieu, à Dakar, du 5 au 7 mai 2003 ; que la seconde est prévue à Yaoundé, en novembre 2003.

En tant qu'état membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Sénégal est, aux côtés des autres États membres francophones de l'Union, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo, bénéficiaire de cette opportunité qui est également ouverte à ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) : Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine et Tchad.

Dans la perspective de la tenue de la deuxième rencontre, le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) a commandité, dans chacun des états ci-dessus cités, la réalisation d'une étude de l'offre et de la demande traitant du textile et de l'habillement, notamment pour les produits suivants :

- Coton, non cardé ni peigné ;
- Coton, cardé ou peigné ;
- Fils de coton (autres que les fils à coudre) contenant 85 % ou plus en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail ;
- Fils de coton, 85 %, simples, non peignés ;
- Fils de coton, 85 %, simples, peignés ;
- Fils de coton, 85 %, retors, non peignés ;
- Fils de coton, 85 %, retors, peignés ;
- Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail ;
- Fils de coton (autres que les fils à coudre) contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail ;
- Fils de coton (autres que les fils à coudre) contenant moins de 85 % en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail ;
- Tissus de coton, 85 %, à armure toile, 100 g/m² ou moins, écrus ;
- Tissus de coton, 85 %, à armure toile, plus 100g/m à 200 g/m², écrus ;
- Tissus de coton, 85 %, à armure sergé, 200 g/m², écrus ;
- Tissus de coton, 85 %, à armure toile, plus 100 g/m à 200 g/m², teints ;
- Tissus de coton, 85 %, à armure toile, plus 100 g/m à 200 g/m², imprimés ;

- Tissus de coton, 85 %, 200 g/m², imprimés, nda ;
- Tissus dits « Denim », 85 % de coton, 200 g/m² ou plus ;
- Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m², écrus, nda ;
- Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03 ;
- Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples ;
- Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés ;
- Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles ;
- Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda ;
- T-shirts et maillots de corps, en bonneterie ;
- T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie ;
- T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie ;
- Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda ;
- Sacs et sachets d'emballage ;
- Sacs et sachets d'emballage, de jute ;
- Sacs et sachets d'emballage, de coton ;
- Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène ;
- Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles ;
- Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles.

A. Le Sénégal et les activités visées par la rencontre de Douala

Situé sur la partie avancée à l'ouest du continent africain, le Sénégal, avec une population estimée à environ 10 millions d'habitants, est considéré comme la porte d'entrée de l'Afrique de l'ouest avec son port sur l'océan Atlantique et son aéroport international.

État membre de l'UEMOA qui compte un peu plus de 80 millions d'habitants, le Sénégal est producteur d'un coton de haute qualité avec, cependant, des niveaux très moyens de production. De nombreux efforts ont été déployés pour la mise en place, au Sénégal, d'un secteur intégré du textile et du vêtement. Avant l'indépendance, des entreprises françaises de textiles fortement protégées étaient présentes dans le pays. Après 1960, avec le renforcement de la protection, de gros investissements ont été réalisés dans le secteur avec un appui soutenu des pouvoirs publics.

Malgré l'introduction d'une aide substantielle à l'exportation, au début des années 80 et les avantages offerts par le Code des investissements, le secteur du textile et de l'habillement sénégalais n'a pas réussi à gagner la bataille de la compétitivité. Aussi, avec le temps, le secteur s'est effondré avec les conséquences vécues aux plans économique et social.

B. Objectifs de l'étude

L'étude de l'offre et de la demande sur le textile et l'habillement au Sénégal vise à fournir les informations nécessaires pour permettre le bon déroulement de la rencontre acheteurs/vendeurs de Douala. Elle cherche particulièrement à :

- Fournir, sous forme de profils, des informations sur les produits sélectionnés lorsqu'ils sont disponibles et sur les entreprises qui les fabriquent ou les commercialisent. Ces profils doivent présenter toutes les informations susceptibles d'intéresser les acheteurs éventuels de ces produits ;
- Renseigner de manière détaillée sur les conditions d'accès au marché étudié ainsi que sur les tendances observées dans celui-ci et susceptibles de le rendre importateur du ou des produits concernés, sinon d'accroître ses importations lorsqu'elles existaient.

C. Méthodologie

Pour la réalisation de l'étude, la méthodologie ci-dessous décrite a été mise en oeuvre. Elle a consisté à :

- Prendre connaissance des termes de référence et des produits objet de la rencontre acheteurs/vendeurs ;
- Faire l'inventaire des entreprises sénégalaises évoluant dans les domaines du textile et de l'habillement ;
- Procéder à la localisation et au contact avec les entreprises en vue de :
 - Prendre rendez-vous afin d'explicitier de façon détaillée la rencontre acheteurs/vendeurs de Douala sur les textiles et l'habillement, ses objectifs, son mode d'organisation et son déroulement ;
 - Annoncer la réalisation de l'étude de l'offre et de la demande des produits ciblés, informer du contenu et recueillir les informations utiles ;
 - Annoncer la réception prochaine d'une invitation à prendre part à la rencontre acheteurs/vendeurs.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE L'OFFRE

La filière cotonnière sénégalaise a toujours été modeste, comparée à des pays comme le Mali ou le Bénin qui produisent respectivement en moyenne, 500 000 tonnes et 250 000 tonnes par an. Au Sénégal, la production record est de 50 576 tonnes de coton graine enregistrée au cours de la campagne 1991-92.

Après les deux campagnes catastrophiques de 1998-99 et 1999-2000 (respectivement 11 623 et 14 616 tonnes de coton graine) dues à des infestations de Bemisia (mouche blanche) en 1998-99 et une réduction des surfaces cultivées l'année suivante, la filière sénégalaise poursuit son redressement, avec une production pour la campagne 2001/02 de 34 000 tonnes de coton graine, cultivées sur 31 500 ha, soit un rendement moyen de 1 087 kg/ha (le meilleur rendement obtenu depuis la campagne record de 1991-92).

Tableau 1 : Evolution de la production sénégalaise de coton graine au cours des 12 dernières campagnes

Campagne	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Rendement (kg/ha)
1990/1991	43 341	44 723	1 032
1991/1992	44 164	50 577	1 145
1992/1993	44 772	47 533	1 062
1993/1994	43 747	38 769	886
1994/1995	33 946	28 664	844
1995/1996	35 016	31 363	896
1996/1997	50 308	38 399	763
1997/1998	53 841	40 279	748
1998/1999	48 356	11 628	240
1999/2000	21 427	14 616	682
2000/2001	22 265	20 404	916
2001/2002	31 500	34 000	1 087

Source : SODEFITEX.

• Les fibres.

La production sénégalaise de coton fibre est commercialisée par la SODEFITEX, société dans laquelle l'état détient 78 % des parts et la Compagnie française de développement des fibres textiles (CFDT), devenue Développement des agro-industries du Sud (DAGRIS), détient 20 %.

La SODEFITEX a deux missions qui sont :

- L'activité agro-industrielle et commerciale cotonnière ;
- L'activité d'appui au développement rural des régions de la zone d'intervention qui couvre en partie les régions administratives de Kaolack et Fatick et les régions de Tambacounda et Kolda.

L'aire d'intervention de la SODEFITEX représente près de 46 % du territoire national et 27 % de la population totale du pays.

- **Les industries de transformation.**

Elles comprennent la filature, le tissage, le tricotage et l'ennoblissement (teinture, impression, blanchiment et apprêts).

Il convient de relever que, au Sénégal, les industries de transformation constitue le ventre mou de la filière textile et ce depuis le milieu des années 80.

- Des quatorze entreprises industrielles que comptait le pays, seules la Cotonnière du Cap-Vert (CCV) créée en 1951 et la Société sénégalaise de filerie (SOSEFIL) datant de 1961 et qui appartenaient à des groupes français avant d'être cédées à des Libanais sont encore en activité ;
- La Société de teinture d'impression et de blanchiment africaine (SOTIBA), créée en 1952 par un ressortissant marocain, était très prospère. Elle finançait, presque à 100 %, ses investissements et payait ses approvisionnements de colorants et produits auxiliaires cash, contre documents, avant son rachat à la fin 1980 par deux sénégalais importateurs de friperies.

Malgré les nombreux avantages douaniers et fiscaux consentis à la SOTIBA, la situation de l'entreprise ne fit que se dégrader, entraînant dans sa chute l'Industrie cotonnière africaine (SRG-ICOTAF), implantée depuis 1951 et la Société textile sénégalaise (STS), constituée en 1968, dans lesquelles SOTIBA détenait respectivement 60 % et 99 % des actions.

- La Société textile de Kaolack (SOTEXKA), créée en 1988, et qui appartient à l'état du Sénégal, depuis le décès du principal actionnaire privé, a commencé à avoir des problèmes 4 mois après son ouverture parce qu'elle n'arrivait à payer ni le coton, ni l'électricité.
- Malgré les tentatives de reprise de ces entreprises par différents opérateurs (français, libanais, sénégalais, indiens), reprises accompagnées de plans sociaux (licenciements), de renonciation par l'état de ses créances, de moratoires négociés avec les fournisseurs, ces sociétés sont, à ce jour, soit à l'arrêt, soit fonctionnent au coup par coup.
- La COSETEX, créée en 2001 par un ancien client libanais de la SOTIBA, exploite depuis deux ans le créneau laissé par cette dernière, notamment la production de tissus de coton imprimés.
- Deux autres entreprises, THALYS INDUSTRIE TEXTILE et AFOTEX SENEGAL SA, mises en place respectivement en 2002 et 2003, produisent des tissus de coton 85 % à armature toile, teint.

- **La confection.**

A part l'usine de confection de la SOTEXKA, sise à Louga, ce sous-secteur comprend essentiellement :

- Une quinzaine de petites et moyennes entreprises – petites et moyennes industries (PME-PMI) moyennement structurées regroupées au sein du domaine industriel de Dakar, gérées par la Société du domaine industriel de Dakar (SODIDA) ;
- De petits ateliers évoluant dans le secteur de la mode ;
- Des milliers de tailleurs individuels dans tous les villages et villes du Sénégal.

- **L'artisanat.**

L'artisanat textile correspond à une tradition ancienne au Sénégal. Elle est le fait surtout de femmes dans le domaine de la teinture, souvent organisées en associations.

Les problèmes rencontrés sont similaires à ceux de la confection, notamment pour la difficulté à trouver du tissu localement.

Ce sous-secteur, qui a des répercussions sur le tourisme (produits ethniques), est classé dans l'informel mais occupe beaucoup de monde : revendeurs de colorants et produits auxiliaires dans les marchés, aides-teinturières, « tapeurs » (après teinture et séchage, le tissu est tapé par des hommes, à l'aide de bâtons, pour lui conférer un aspect brillant).

I. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Sénégal a une forte tradition coton textile, avec d'une part, une structure chargée de l'encadrement et de la production de coton graine et de coton fibre, et d'autre part, des industries de transformation que l'on a comptées parmi les premières de l'Afrique de l'ouest et qui, à ce titre, exportaient une bonne partie de leur production dans la sous-région :

- La SRG-ICOTAF, la CCV et la SOTIBA qui, depuis les années 50, ont produit et exporté des tissus de coton teints et imprimés dans la sous-région ouest africaine ;
- La Société industrielle du vêtement (SIV) qui, dans le domaine de la confection artisanale, faisait de la sous-traitance pour les grandes marques européennes ;
- La confection artisanale (les tailleurs) présente dans tous les quartiers de toutes les villes et villages du pays ;
- La teinture artisanale qui occupe principalement les femmes, mais aussi toute une « armée » d'hommes pour « taper » le tissu (apprêt brillant des tissus après teinture).

Avec le premier choc pétrolier de 1974, on observe le début des difficultés du secteur, mais c'est surtout pendant la décennie 1980–1990 que l'on assiste à des fermetures d'entreprises ou à des perturbations dans leur fonctionnement. Les mesures fiscales et réglementaires prises par l'état pour protéger et/ou relancer le secteur ont plutôt contribué à sa « descente aux enfers » :

- Les autorisations d'importations étaient une garantie contre la concurrence ;
- L'exonération des tissus écrus des droits et taxes à l'entrée rendait le tissu écreu importé de Chine beaucoup moins cher que celui fabriqué à Thiès, ce qui n'a pas incité à investir dans le tissage ;
- Les droits étaient réduits sur les intrants (colorants et produits auxiliaires textiles).

L'état s'est privé de milliards de francs CFA de recettes douanières, mais en contrepartie les industriels n'ont rien fait pour le développement du secteur.

En outre, les difficultés rencontrées par les entreprises de transformation ont fortement pénalisé le sous-secteur de la confection. Ces difficultés se traduisent par :

- Des difficultés pour trouver du tissu de qualité courante (exemple : le drill qui sert à confectionner les tenues de travail est importé de Côte d'Ivoire). Le Directeur de la Compagnie textile de l'ouest Afrique (COTOA) nous a indiqué qu'il importait à présent 100 % de ses besoins en tissus ;
- Des délais de livraison non respectés : le Club Méditerranée du Cap Skirring a pris la décision d'importer tous ses besoins en lingerie à cause des défaillances d'un fournisseur local ;
- La qualité des teintures et impressions non reproductible ou de solidité médiocre ;
- L'absence de sous-traitance pour la teinture et le blanchiment, depuis que la SOTIBA a arrêté son département : ceci a été la première raison de la fermeture des bonneteries, qui étaient très actives dans les années 80 ;
- Le manque d'accessoires de qualité dont le cas le plus frappant est celui du fil à coudre. L'entreprise qui fournissait du fil à coudre de qualité a cessé d'en produire, devant l'invasion du marché par des fils asiatiques moins chers, mais de très mauvaise qualité. De ce fait, beaucoup d'entreprises de confection soucieuses de la qualité importent leur fil à coudre.

Par ailleurs, d'autres types de difficultés ont eu des conséquences sur l'offre sénégalaise, à savoir :

- Le manque de financements : pour satisfaire des commandes importantes à l'export, les confectionneurs n'arrivent pas à obtenir de financements bancaires : pour débloquer la situation, c'est souvent le client qui consent une avance à son fournisseur local.
- La friperie : on constate, avec l'extension de la friperie, que les tailleurs ne travaillent plus qu'à l'occasion des deux fêtes musulmanes majeures, la Korité (fin du Ramadan) et la Tabaski (fête du mouton), parce qu'en ces occasions, l'habitude est, pour la majorité de la population, de se faire coudre des habits neufs.

II. STRUCTURE DE L'INDUSTRIE SÉNÉGALAISE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT

A. Caractéristiques de l'offre

La production de coton fibre, lors de la campagne 2000-01, s'élève à 8 908 tonnes avec un rendement de fibre net de 43,38 % et un rendement brut de 43,73 % en tenant compte de la fibre extra courte (moyenne sur les 10 années : 41,33 %). Ce bon niveau de rendement fibre est obtenu notamment grâce à l'utilisation d'humidaires lors de l'égrenage.

La qualité de la fibre a aussi fortement progressé, puisqu'on est passé de 17,05 % en qualité de tête (SIGAL et SIGAL'S) en 1999-2000 à 55,04 % en 2000/01. Pour mémoire, la SODEFITEX était à 46,69 % en 98/99 et une moyenne de 51,96 % sur les cinq dernières années. L'objectif est de réaliser, dès 2002, 90 % en qualité de tête, dont au moins 50 % en SIGAL'S, et de retrouver ainsi l'image de qualité dont bénéficiait le coton d'origine Sénégal sur le marché mondial.

Tableau 2 : Données sur la production de coton fibre au cours des cinq dernières campagnes

Années	Prod cot. graine	Rendt usine	Prod fibre	Ventes locales	Ventes export	Prix loc.	Prix export
97/98	40 383	42.29	17 078			763	908
98/99	11 662	41.44	4 829	608	4221	675	824
99/200	14 616	44.12	6 461	704	5746	892	600/871
2000/2001	20 372	43.25	8 908	720	7307	771	752/928
2001/2002	35 736	42.86	15 354	941	14413		676

Source : SODEFITEX.

80 % de la production sénégalaise est exportée, le reste est vendu aux filateurs locaux. Selon les responsables de la SODEFITEX, le coût de revient prévisionnel de la fibre sénégalaise se situe à 750 francs CFA le kg de coton fibre (CAF), en prenant en compte la vente des graines. Avec un prix FOB/Dakar de 504 francs CFA/kg, le cours du marché mondial ne permet pas de couvrir les charges variables de la filière.

C'est principalement la longueur de la fibre (longueur de soie) qui fait sa valeur sur le marché mondial. Or le coton sous pluie cultivé au Sénégal (comme dans la sous-région du reste) est un coton court, contrairement aux cotons longs d'Egypte ou du Pérou.

Le coton irrigué donne en général des cotons moyens à longue soie qui permettent d'obtenir, de manière plus rentable, des articles plus fins à l'issue des processus de transformation de la fibre (filature, tissage et tricotage).

De ce point de vue, les essais de coton irrigué dans la région du fleuve doivent permettre une augmentation de plus-value de la fibre sur le marché mondial en même temps qu'ils permettront une diversification des productions locales (les voiles « suisses » et autres basins riches, très prisés par les Sénégalais, ne peuvent pas être tissés de façon rentable avec le coton court cultivé sous pluie).

Quant à l'offre de produits transformés, elle est caractérisée par son étroitesse. En effet, à ce jour, on dénombre, au Sénégal, les quatre entreprises suivantes :

La Cotonnière du Cap-Vert (CCV) qui offre :

- Des fils de coton (autre que les fils à coudre) contenant 85 % ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail ;
- Des fils de coton, 85 %, simple, non peignés ;
- Des fils de coton, 85 %, simple, peignés ;
- Des fils de coton, 85 %, retors, non peignés ;
- Des fils de coton (autre que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail ;
- Des fils de coton (autre que les fils à coudre) contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail.

AFOTEX SENEGAL SA qui offre :

- Des tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m² à 200 g/m², teints.

THALYS INDUSTRIE TEXTILE SA qui offre :

- Des tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m² à 200 g/m², teints.

COSETEX qui offre :

- Des tissus de coton, 85 %, 200 g/m², imprimés, nda.

B. Capacités de production

En dehors de la SODEFITEX dont la capacité de production est tributaire de la pluviométrie et autres aléas propres à l'activité de production agricole, la capacité de production de certaines des entreprises qui ont accepté de nous communiquer les informations sollicitées se présente comme suit :

- THALYS INDUSTRIE TEXTILE SA : 390 000 m² par mois ;
- AFOTEX SENEGAL SA : 1 200 000 m² par mois.

III. PROFIL EXPORTATEUR DE LA BRANCHE

Parmi les entreprises du secteur coton textile identifiées et visitées, certaines ont révélé avoir une expérience exportatrice. Au nombre de celles-ci, on peut citer :

- SODEFITEX qui exporte sa production de coton fibre en Allemagne, au Brésil, en Inde, en Malaisie, au Pakistan, au Portugal, en Tunisie et au Maroc ;
- AFOTEX SA qui exporte en Mauritanie ;
- THALYS INDUSTRIE TEXTILE SA qui exporte sa production au Mali, en Mauritanie et au Niger.

A. Volume et direction des exportations

Au cours des années 2001 et 2002, les exportations sénégalaises de coton fibre et de tissus en coton teints ont atteint les niveaux suivants :

- 6,6 milliards de francs de CFA pour 8 000 tonnes de coton fibre exportées dans les huit pays ci-dessous cités ;
- 19 500 000 francs CFA pour 30 000 mètres de tissus en coton teints exportés en Mauritanie ;
- 318 872 000 francs CFA pour 712 814 mètres de tissus en coton teints exportés en Mauritanie, au Mali et au Niger.

Au cours des deux dernières années, les exportations sénégalaises en direction de l'Afrique centrale ont connu deux destinations seulement : le Congo et le Cameroun.

Ces exportations portent sur :

- Les fils de coton à pêche conditionnés pour la vente en détail (SH 52079010), pour une valeur de 8 257 305 francs CFA, en 2001 ;
- Autres sacs/sachets emballage de fibres textiles synthétiques (SH 63053900), pour une valeur de 670 147 francs CFA.

B. Politiques d'exportation et mesures d'encouragement

Les opérateurs économiques rencontrés ont tous évoqué le manque de mesures de soutien au secteur du coton textile. Si le secteur de la transformation a largement bénéficié de soutiens de toutes natures, notamment aux plans douanier et fiscal dans le passé, aujourd'hui ce type de soutien a disparu de l'environnement des affaires, au Sénégal.

C. Financement et crédits à l'exportation

L'absence, au Sénégal, d'un système de financement et/ou de crédits à l'exportation a été déplorée par l'ensemble des responsables des entreprises rencontrés. Cette situation constitue un obstacle de taille pour le développement des exportations des produits des industries textiles et de l'habillement.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE LA DEMANDE

L'analyse de la demande sénégalaise de produits textiles et de l'habillement concerne principalement les produits suivants :

- Les tissus de coton, 85 % à armature toile plus de 100 g/m² à 200 g/m², écrus ;
- Les tissus de coton, 85 % à armature sergé, 200 g/m², écrus ;
- Les sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène ;
- Les tissus de coton, 85 % à armature toile, 100 g/m² ou moins, écrus ;
- Les tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda ;
- Les T-shirts et maillots de corps, en bonneterie ;
- Les T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie ;
- Les T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie ;
- Les sacs et sachets d'emballage, de coton.

L'étude de la demande sénégalaise de produits textiles et de l'habillement poursuit les objectifs suivants :

- Décrire les caractéristiques et la structure du marché, avec une identification détaillée des différents importateurs et utilisateurs finals ;
- Evaluer le potentiel d'accroissement de la demande et/ou la possibilité de se tourner vers de nouvelles sources d'approvisionnement ;
- Identifier les obstacles aux importations ;
- Déterminer les domaines dans lesquels il est possible qu'une assistance soit apportée aux entreprises en vue d'en améliorer les performances.

I. RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse du marché des produits textiles et de l'habillement au Sénégal révèle un marché ouvert avec des possibilités importantes de développement. La libéralisation du commerce du Sénégal, caractérisée par l'ouverture du marché consécutive à la suppression de toutes les licences et autres autorisations d'importer que subissaient, auparavant, les produits visés par l'étude, est une réalité.

A côté d'une production nationale, du reste très limitée par les contraintes relevées dans l'analyse de l'offre, on retrouve une gamme très diversifiée de produits textiles et de l'habillement importés en provenance de nombreux pays africains, européens, américains et asiatiques.

Avec une fiscalité globale de porte comprise entre 29 et 42 % pour les produits objet de la demande sénégalaise, le marché des produits textiles et de l'habillement connaît, à l'importation, une situation très favorable. A cet égard, on observe un marché bien approvisionné avec un réseau de distribution composé d'opérateurs économiques, pour la plupart, sénégalais du secteur informel et de commerçants libanais disséminés sur l'ensemble du territoire national.

II. CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE

A. Taille du marché

Avec une population estimée à environ 10 millions d'habitants, le marché sénégalais est de taille très modeste. Toutefois, ce marché présente les caractéristiques suivantes :

- La population sénégalaise, dominée par la classe d'âge jeune et les femmes, aime beaucoup s'habiller et suit de très près les tendances de la mode, au plan vestimentaire, ce qui contribue à maintenir la demande de produits textiles et de l'habillement à un niveau important ;
- La présence dans le territoire d'une population importante de tailleurs et de modélistes qui offrent une gamme très diversifiée de vêtements ;
- Un secteur de la confection artisanale très dynamique.

1. Branche d'activité nationale

La branche d'activité nationale est constituée, en plus des entreprises ci-dessous identifiées et visitées, un nombre important d'importateurs appartenant à l'Union nationale des commerçants importateurs du Sénégal (UNACOIS) qui appartiennent au secteur informel. Les entreprises importatrices identifiées sont les suivantes :

La Cotonnière du Cap-Vert (CCV) qui importe :

- Les tissus de coton, 85 % à armature toile plus de 100 g/m² à 200 g/m², écrus ;
- Les tissus de coton, 85 % à armature sergé, 200 g/m², écrus ;
- Les tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda ;
- Les T-shirts et maillots de corps, en bonneterie ;
- Les T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie ;
- Les T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie ;
- Les sacs et sachets d'emballage, de coton.

AFOTEX SENEGAL SA qui importe :

- Les tissus de coton, 85 % à armature toile plus de 100 g/m² à 200 g/m², écrus ;
- Les tissus de coton, 85 % à armature sergé, 200 g/m², écrus ;
- Les sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène.

THALYS INDUSTRIE TEXTILE SA qui importe :

- Les tissus de coton, 85 % à armature toile plus de 100 g/m² à 200 g/m², écrus ;
- Les tissus de coton, 85 % à armature toile, 100 g/m² ou moins, écrus.

2. Analyse des importations

Les importations sénégalaises de produits textiles et de l'habillement occupent une place non négligeable dans les importations sénégalaises de la période 1998-2002 avec des valeurs qui avoisinent sur l'ensemble de la période les 10 milliards de francs CFA, comme l'indique le tableau en Annexe I.

De 8,5 milliards de francs CFA, en 1998, les importations sénégalaises ont atteint les 12 milliards, en 1999, avant de stagner, en 2000, 2001 et 2002, autour des 10 milliards de francs CFA.

Ces importations sont dominées par :

- Les sacs et sachets d'emballages (SH 6305) qui font un cumul, sur la période, d'environ 16 milliards de francs CFA ;
- Les tissus écrus de coton (SH 5208) avec un total d'environ 14 milliards de francs CFA ;
- Viennent ensuite, les filets confectionnés pour la pêche, pour un montant cumulé de 8 milliards de francs CFA, sur la période ;
- En quatrième position arrivent les tissus imprimés avec 4 milliards de francs CFA.

L'analyse de l'évolution des importations sénégalaises par produits et fournisseurs montre une prédominance de la France, de l'Allemagne, du Pakistan, de la République de Chine, de l'Espagne, de l'Italie mais, également, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, et du Nigeria.

Ces neuf pays ont représenté en 2002 plus de 85 % des importations totales du groupe de produits considérés.

L'analyse de la structure des pays fournisseurs montre que les importations sénégalaises proviennent de toutes les régions du monde : Europe, Asie, Afrique, Amérique :

- De l'Europe, on observe : la France, en tête de peloton, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, le Portugal l'Espagne et la Turquie ;
- D'Asie, la République de Chine arrive en tête. Viennent, ensuite, la Thaïlande, Hong Kong, l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie ;

- D'Afrique, la Côte d'Ivoire est le premier fournisseur du Sénégal. Suivent des pays comme le Bénin, le Nigeria le Maroc, la Tunisie, le Cameroun ;
- D'Amérique : on observe les États-Unis et le Brésil ;
- Le seul pays fournisseur appartenant à la CEMAC est le Cameroun. Ce dernier a vendu au Sénégal, en 2001 et 2002, des tissus imprimés en coton de la position SH 52085900 pour des montants respectifs de 3 635 765 francs CFA et 4 035 998 francs CFA.

3. Consommation apparente

Compte tenu des parts relativement faibles de la production locale et des exportations, le niveau de la consommation apparente est très proche de celui des importations. A cet égard, celle-ci pourrait être estimée autour de 85 % du total des importations.

B. Autres caractéristiques du marché

1. Concurrence

Bien qu'il existe un secteur structuré, notamment un réseau de commerçants spécialisés dans l'importation et la distribution des produits faisant l'objet de notre étude, la concurrence du secteur informel est très forte. Selon les professionnels interrogés, les opérateurs du secteur informel, particulièrement ceux qui s'adonnent à l'importation et la distribution de la friperie, ont totalement désorganisé le secteur du textile et de l'habillement au Sénégal et en Afrique de l'ouest. Ce désordre est très perceptible dans les grands centres urbains où on observe la présence d'un nombre important de marchés hebdomadaires dédiés au commerce de la friperie.

2. Procédures d'importation

L'importation des produits étudiés est libre. Toutefois, le Tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA prévoit un droit de douane variable en fonction de la destination finale du produit importé. Cependant, comme il a été indiqué plus haut, la fiscalité globale applicable aux produits listés dans le chapitre consacré à la demande est comprise entre 29 et 42 %.

3. Promotion des ventes

La promotion des produits sur le marché sénégalais peut être faite à l'occasion de la Foire internationale de Dakar (FIDAK) qui a lieu dans le pays, tous les deux ans, au cours de la période comprise entre la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre.

En outre, des semaines commerciales et des expositions ventes de produits peuvent être organisées avec l'appui de Chambre de Commerce ou des organisations professionnelles.

ANNEXE I

**TABLEAU SUR LES EXPORTATIONS DE PRODUITS SENEGALAIS
EN 2001 ET 2002**

CODE PRODUIT	PAYS DESTINATION	DESTINATION DES PRODUITS	Valeur FAB (CFA)	Valeur FAB (2002)
5201001000	COTON NON EGRENE	-	272.219.250
	SUISSE		-	272.219.250
5201009000	EGRENE	50.000	2.182.529.073
	FRANCE		50.000	-
	ITALIE		-	195.298.078
	SUISSE		-	269.379.998
	MAROC		-	530.868.710
	TUNISIE		-	62.527.081
	PAKISTAN		-	504.519.953
	INDE		-	99.585.817
	INDONESIE		-	213.054.972
	REP.CHINE		-	247.474.734
	TAIWAN		-	59.819.730
5203001000	COTON CARDE	5.891.573.976	7.388.147.550
	FRANCE		181.443.284	897.314.050
	BELGIQUE-L		-	65.999.769
	ALLEMAGNE		341.596.000	228.590.177
	ITALIE		-	132.225.122
	PORTUGAL		930.210.648	788.165.536
	MAROC		465.580.416	914.383.963
	TUNISIE		1.055.753.400	1.171.434.717
	MOZAMBIQUE		14.400.000	-
	BRESIL		1.091.161.878	518.548.625
	INDE		911.235.888	2.184.678.187
	BENGLADESH		-	366.207.346
	LAOS		108.163.182	-
	MALAISIE		792.029.280	-
	PHILIPPINE		-	120.600.058
5205120000	FILS COTON SIMPLES EN FIBRES NON PEIGNEES NON CONDIT.VENTE DEATIL TITRAN	44.154.107	85.327.993
	FRANCE		7.720.787	7.635.510
	BELGIQUE-L		-	8.525.926
	TUNISIE		36.433.320	69.166.557

CODE PRODUIT	PAYS DESTINATION	DESTINATION DES PRODUITS	Valeur FAB (CFA)	Valeur FAB (2002)
5205330000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES NON PEIGNEES NON.COND.VENT.DERAIL85%	46.577.280	55.098.616
	GUINEE REP		46.577.280	55.098.616
5205350000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES NON PEIGNEES NON COND.VENT.DETAIL85% P	41.004.160	33.259.200
	GUINEE REP		41.004.160	33.259.200
5205410000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES PEIGNEES NON CONDIT.VENTE.DETAIL85% PD	-	80.355.254
	FRANCE		-	39.868.155
	BELGIQUE-L		-	40.487.099
5205480000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES NON PEIGNEES TITRANT FILS SIMPLES MOINS	59.715.488	-
	GUINEE REP		59.715.488	-
5207901000	FILS DE COTON A PECHE CONDITIONNES PR VENTE EN DETAIL	88.134.735	83.622.237
	FRANCE		397.600	-
	MAURITANIE		4.720.000	9.450.000
	MALI		1.609.970	2.077.965
	R.C.I		73.149.860	72.094.272
	CONGO		8.257.305	-
5207909000	AUTRES FILS DE COTON (AUTRES QU'A COUDRE) CONDITIONNES PR VENTE DETAIL AUTR	423.730.385	509.114.186
	MAURITANIE		24.928.600	22.213.500
	GAMBIE		244.283.812	265.904.989
	GUINEE BIS		153.436.350	220.995.697
	R.C.I		1.081.623	-
5208110000	TISSUS ECRUS DE COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON A ARMURE TOILE	-	18.104.662
	MAURITANIE		-	2.615.883
	TOGO		-	15.488.779
5208120000	TISSUS ECRUS DE COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON A ARMURE TOILE	-	11.318.400
	MAURITANIE		-	11.318.400
5208521000	TISSUS COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON ARMURE TOILE D'UN POIDS EXCE	182.414.334	-
	MAURITANIE		88.595.534	-
	GAMBIE		33.205.620	-
	TOGO		60.613.180	-

CODE PRODUIT	PAYS DESTINATION	DESTINATION DES PRODUITS	Valeur FAB (CFA)	Valeur FAB (2002)
5208529000	TISSUS COTONAVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTONAUTREMENT IMPRIMES...D'UN	235.378.198	640.782.650
	MAURITANIE		153.267.028	221.681.200
	MALI		18.675.000	-
	GAMBIE		35.508.900	50.438.000
	GUINEE REP		-	8.750.000
	R.C.I		-	265.779.700
	GHANA		22.223.910	-
	TOGO		5.703.360	86.258.750
	ETATS UNIS		-	7.875.000
5208590000	AUTRES TISSUS IMPRIMES AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON	-	7.404.750
	GAMBIE		-	7.404.750
5608110000	FILETS CONFECTIONNES PR LA PECHE EN MATIERES TEXTILES SYNTHETIQUES OU AR	44.319.236	53.290.733
	FRANCE		-	4.000
	ESPAGNE		-	558.997
	MAURITANIE		11.700.000	12.800.000
	PROVISIONS		31.351.688	22.548.417
	DIVERS NDA		498.059	17.379.319
	ORIG/MELAN		769.489	-
5903900000	AUTRES TISSUS IMPREGNES ENDUITS RECOUVERTS DE MATIERES PLASTIQ.OU STRAT	169.284.000	-
	ILES DU CA		90.000	-
	GAMBIE		169.194.000	-
6109100000	T.SHIRTS & MAILLOTS DE CORPS DE COTON EN BONNETERIE	10.083.577	39.357.000
	MALI		411.410	30.000.000
	ILES DU CA		89.000	-
	GAMBIE		4.000.000	-
	GUINEE BIS		-	5.500.000
	JAPON		-	3.468.800
	PROVISIONS		2.406.800	388.200
	AIR AFRIQU		3.176.367	-
6109900000	T-SHIRTS & MAILLOTS DE CORPS D'AUTRES MATIERES TEXTILES EN BONNETERIE	468.712	32.402.177
	FRANCE		-	32.402.177
	ILES DU CA		468.712	-
6203420000	PANTALONS SALOPETTES A BRETelles CULOTTES & SHORTS PR HOMMES/GARCONNETS	-	6.083.177
	ILES DU CA		-	4.183.177
	GUINEE BIS		-	1.900.000

CODE PRODUIT	PAYS DESTINATION	DESTINATION DES PRODUITS	Valeur FAB (CFA)	Valeur FAB (2002)
6305100000	SACS & SACHETS D'EMBALLAGE DE JUTE OU D'AUTRES FIBRES TEXTILES LIBERIENNE	34.249.896	13.211.613
	ITALIE		-	30.000
	ROYAUME UN		34.249.896	-
	INDE		-	3.479.653
	SINGAPOUR		-	9.667.460
6305200000	PROVISIONS		-	34.500
	SACS & SACHETS D'EMBALLAGE DE COTON	1.250.000	1.021.000
	FRANCE		-	1.000.000
	ITALIE		-	21.000
6305320000	ESPAGNE		200.000	-
	ETATS UNIS		1.050.000	-
	CONTENANTS SOUPLES EN MATIERES TEXTILES SYNTHETIQUES/ARTIFICIELLES POUR MAT	33.073.046	1.608.753
	MAURITANIE		18.702.000	-
	MALI		3.220.000	-
6305330000	GAMBIE		1.000.000	-
	GUINEE BIS		600.000	-
	R.C.I		9.551.046	1.608.753
	AUTRES CONTENANTS OBTENUS A PARTIR DE LAMES OU FORMES SIMILAIRES DE POL	156.527.400	269.154.738
	FRANCE		-	7.300.800
	MAURITANIE		156.436.000	209.986.000
	MALI		-	47.929.000
6305390000	GUINEE REP		-	1.785.000
	R.C.I		-	2.114.938
	PROVISIONS		91.400	39.000
	AUTRES SACS/SACHETS EMBALLAGE DE FIBRES TEXTILES SYNTHETIQUES OU ARTIFICI	134.921	700.147
	FRANCE		-	30.000
6305900000	TOGO		134.921	-
	CAMEROUN		-	670.147
	SACS/SACHETS EMBALLAGE D'AUTRES MATIERES TEXTILES	4.421.051	522.000
	ITALIE		136.250	-
	ESPAGNE		42.801	-
	MAURITANIE		462.000	-
	GAMBIE		-	522.000
	GUINEE BIS		3.780.000	-
		TOTAL	7.466.544.502	11.784.635.159

ANNEXE II

TABLEAU SUR LES IMPORTATIONS SENEGALAISES
EN 2001 ET 2002

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
520100000	COTON NON CARDE NI PEIGNE NON EGRENE	-	22.960
	FRANCE		-	22.960
5201001000	COTON NON EGRENE	4.686.441	-
	ESPAGNE		4.686.441	-
5201009000	EGRENE	85.200	13.571.124
	GUINEE REP		-	13.436.424
	R.C.I		85.200	-
	E.A.U.		-	134.700
5203001000	COTON CARDE	65.057.200	67.220.985
	FRANCE		5.378.121	463.829
	PAYS BAS		29.349.376	55.286.898
	ALLEMAGNE		15.020.342	-
	ITALIE		-	3.584.154
	ESPAGNE		-	364.837
	R.D.A.		13.592.960	-
	ETATS UNIS		6.911	-
	PARAGUAY		-	4.334.399
	PAKISTAN		215.627	-
	REP.CHINE		1.493.863	3.186.868
5203009000	COTON PEIGNE	25.427.839	7.970.802
	FRANCE		267.953	130.283
	ITALIE		3.192.636	-
	ESPAGNE		1.719.107	206.689
	TURQUIE		-	264.528
	PARAGUAY		-	4.913.194
	PAKISTAN		15.683.825	-
	THAILANDE		8.651	-
	INDONESIE		-	275.411
	REP.CHINE		4.555.667	2.180.697
5205220000	FILS COTON SIMPLES EN FIBRES PEIGNEES NON CONDIT.VENTE DETAIL85% POIDS	-	4.617.450
	R.C.I		-	4.617.450
5205320000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES NON PEIGNEES NON COND.VENT.DETAIL85%	22.232.725	8.715.575
	ALLEMAGNE		14.416.538	-
	R.C.I		-	8.715.575
	PAKISTAN		7.816.187	-

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
5205420000	FILS COTON RETORS/CABLES EN FIBRES PEIGNEES NON CONDIT.VENTE DETAIL85% P	7.296.927	-
	PAKISTAN		7.296.927	-
5207100000	FILS DE COTON (AUTRES QU'A COUDRE)CONDITIONNES VENTE DETAIL AVEC AU MOIN	8.537.851	33.193.073
	FRANCE		5.685.072	32.865.039
	YOUGOSLAVI		-	117.197
	R.C.I		1.560.819	-
	TAIWAN		-	210.837
	ORIG/MELAN		1.291.960	-
5207901000	FILS DE COTON A PECHECONDITIONNES PR VENTE EN DETAIL	240.136	-
	ITALIE		240.136	-
5207909000	AUTRES FILS DE COTON(AUTRES QU'A COUDRE)CONDITIONNES PR VENTE DETAILAUTR	18.126.910	101.154
	FRANCE		18.126.910	89.206
	ESPAGNE		-	11.948
5208110000	TISSUS ECRUS DE COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON A ARMURE TOILE	193.832.755	134.369.405
	FRANCE		19.242	20.759
	R.C.I		177.612.399	11.665.615
	E.A.U.		-	9.050.009
	INDE		-	69.863.294
	REP.CHINE		15.392.824	41.527.835
	HONG-KONG		808.290	2.241.893
5208120000	TISSUS ECRUS DE COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON A ARMURE TOILE	1.944.106.893	2.464.084.389
	FRANCE		10.770.314	579.744
	ALLEMAGNE		1.331.854	-
	ITALIE		-	26.039
	R.C.I		693.549.884	1.345.493.628
	BENIN		532.282.302	324.221.415
	INDE		695.529.939	741.000.120
	REP.CHINE		10.642.600	44.914.553
	HONG-KONG		-	7.848.890
5208130000	TISSUS ECRUS COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON A ARMURE SERGE	-	17.832.546
	REP.CHINE		-	8.275.958
	HONG-KONG		-	9.556.588

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
5208320000	TISSUS TEINTS COTON AVEC AU MOINS 85% EN POIS COTON A ARMURE TOILE	44.483.755	71.041.207
	FRANCE		11.305.597	-
	R.C.I		2.862.407	2.836.882
	CANADA		6.829.373	-
	PAKISTAN		-	76.903
	REP.CHINE		23.486.378	49.536.773
5208521000	HONG-KONG		-	18.590.649
	TISSUS COTONAVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTONARMURE TOILED'UN POIDS EXCE	76.268.666	25.440.919
	ALLEMAGNE		1.754.518	-
	INDE		37.923.502	-
	REP.CHINE		35.968.371	25.440.919
	HONG-KONG		622.275	-
5208529000	TISSUS COTONAVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTONAUTREMENT IMPRIMES.D'UN	458.138.729	132.670.515
	FRANCE		-	8.377.806
	ITALIE		-	601.000
	GAMBIE		-	6.479.837
	R.C.I		174.000	-
	BENIN		448.591.420	33.262.391
	NIGERIA		-	612.072
	INDE		9.117.696	27.283.763
	REP.CHINE		255.613	56.053.646
	5208590000	AUTRES TISSUS IMPRIMES AVEC AU MOINS 85% EN POIDS COTON	1.465.130.527
FRANCE			23.068.246	8.501.358
PAYS BAS			2.545.596	-
ALLEMAGNE			1.830.078	115.130
ITALIE			-	15.800.934
ROYAUME UN			2.425.975	-
SUISSE			1.780.706	-
AUTRICHE			-	5.663.456
PORTUGAL			537.878	-
ESPAGNE			14.589.485	7.991.009
TURQUIE			453.735	-
GAMBIE			-	5.940.099
NIGERIA			2.024.071	1.192.780
CAMEROUN			-	150.001
CANADA			3.635.765	4.035.998
ARABIE SEO			-	304.236
E.A.U.			779.510	1.006.366
INDE			482.280.170	248.275.031
THAILANDE			47.474.976	5.647.761
REP.CHINE			699.146.269	944.611.744
HONG-KONG		182.558.067	144.363.846	

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)	
5209420000	TISSUS DITS DENIMEN FILS DIVERS COULEURS	3.826.686	38.822.366	
	ETATS UNIS		-	2.321.142	
	CANADA		-	36.501.224	
5307200000	FILS DE JUTE & D'AUTRES FIBRES TEXTILES LIBERIENNES DU 53.03RETORS OU CA	3.826.686	-	
	E.A.U.		-	37.686	
5608110000	FILETS CONFECTIONNES PR LA PECHE EN MATIERES TEXTILES SYNTHETIQUES OU AR	1.762.339.510	1.916.449.228	
	FRANCE		64.443.612	92.221.159	
	BELGIQUE-L		1.196.879	-	
	ITALIE		3.022.081	-	
	ROYAUME UN		7.467.251	-	
	PORTUGAL		6.293.655	-	
	ESPAGNE		82.087.245	170.103.195	
	U.R.S.S.		2.632.090	-	
	R.C.I		233.243.944	266.525.519	
	TOGO		16.066.798	18.398.177	
	JORDANIE		59.956.878	-	
	INDE		8.347.157	48.574.106	
	THAILANDE		-	41.466.473	
	INDONESIE		362.689.842	295.555.727	
	PHILIPPINE		96.130.720	36.768.646	
	REP.CHINE		104.055.474	203.921.688	
	COREE ND		38.930.134	-	
	COREE SD		675.775.750	742.914.538	
	5903900000	AUTRES TISSUS IMPREGNES ENDUITS RECOUVERTS DE MATIERES PLASTIQ.OU STRAT	294.903.942	197.034.539
		FRANCE		1.527.334	15.086.422
PAYS BAS			17.655.714	2.827.731	
ALLEMAGNE			576.292	-	
ITALIE			48.985.406	64.532.762	
PORTUGAL			-	97.801	
ESPAGNE			17.502.374	753.250	
MAROC			-	10.307.152	
TUNISIE			4.986.742	-	
R.C.I			199.761.888	84.533.630	
AFRIQUE SD			-	1.797.542	
ARABIE SEO			-	93.186	
INDONESIE			3.662.361	9.863.221	
SINGAPOUR			-	6.756.862	
REP.CHINE			-	384.980	
JAPON		245.831	-		

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
6109100000	T.SHIRTS & MAILLOTS DE CORPS DE COTON EN BONNETERIE	394.004.203	303.403.899
	FRANCE		27.217.704	93.684.199
	BELGIQUE-L		808.417	1.296.607
	PAYS BAS		-	155.131
	ALLEMAGNE		2.577.346	51.917
	ITALIE		1.980.357	5.045.390
	ROYAUME UN		60.001	511.377
	DANEMARK		652.012	11.624
	SUISSE		-	8.294.986
	PORTUGAL		32.001	197.503
	ESPAGNE		71.998	1.657.699
	TURQUIE		12.066.677	12.964.712
	HONGRIE		-	33.387
	MAROC		29.897.032	2.773.594
	TUNISIE		-	871.369
	BURKINA FA		-	1.031.741
	R.C.I		35.756.610	44.305.743
	KENYA		-	20.306
	ILES MAURI		1.178.795	16.801.745
	AFRIQUE SD		2.137.837	2.235
	ETATS UNIS		7.525.555	6.388.722
	ARGENTINE		-	29.282
	ARABIE SEO		66.768	383.079
	E.A.U.		15.042.493	2.177.540
	AFGANISTAN		98.510.450	-
	PAKISTAN		3.526.571	564.627
	INDE		4.855.552	3.821.124
	THAILANDE		20.888.684	10.795.886
	INDONESIE		84.144.401	49.714.318
	SINGAPOUR		215.865	-
	REP.CHINE		25.634.962	24.564.485
	COREE SD		1.990.001	5.368
	HONG-KONG		17.166.114	15.248.203

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
6109900000	T-SHIRTS & MAILLOTS DE CORPS D'AUTRES MATIERES TEXTILES EN BONNETERIE	320.109.826	327.775.028
	FRANCE		21.243.423	31.765.675
	BELGIQUE-L		789.858	539.546
	PAYS BAS		140.348	-
	ALLEMAGNE		6.253.928	437.983
	ITALIE		181.661	535.880
	ROYAUME UN		1.036.024	-
	SUISSE		110.316	552.462
	PORTUGAL		52.001	-
	ESPAGNE		7.044	4.716.763
	MALTE		-	29.732
	TURQUIE		13.174.851	17.869.160
	MAROC		786.806	2.511.698
	TUNISIE		9.663.216	1.851.744
	R.C.I		33.369	468.718
	KENYA		-	503
	AFRIQUE SD		113.881	37.145
	ETATS UNIS		3.233.745	1.007.825
	CANADA		7.872.871	-
	SYRIE		110.358	-
	E.A.U.		60.001	2.236.270
	PAKISTAN		1.134.020	1.314.317
	INDE		1.669.287	102.602
	THAILANDE		15.323.055	14.234.819
	INDONESIE		40.241.809	67.782.841
	MALAISIE		10.955	-
	REP.CHINE		109.354.351	145.924.323
	COREE ND		72.605	-
	COREE SD		204.416	-
	JAPON		-	36.336
	HONG-KONG		87.235.627	33.771.241
	ORIG/MELAN		-	47.445

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
6203420000	PANTALONS SALOPETTES A BRETELLES CULOTTES & SHORTS PR HOMMES/GARCONNETS	936.626.905	614.637.151
	FRANCE		9.664.366	15.710.881
	ITALIE		1.105.024	743.599
	ESPAGNE		1.415.917	718.092
	TURQUIE		-	132.357
	MAROC		318.132.271	98.680.741
	TUNISIE		-	1.413.787
	R.C.I		156.500.862	101.183.706
	TOGO		1.800.001	-
	ETATS UNIS		96.941	16.529.460
	CANADA		29.681.348	2.222.661
	E.A.U.		-	43.969
	THAILANDE		102.025.909	75.918.216
	LAOS		-	1.197.446
	INDONESIE		11.420.064	12.753.761
	REP.CHINE		249.111.954	221.907.531
	HONG-KONG ORIG/MELAN		54.321.890 1.350.358	65.480.944 -
6305100000	SACS & SACHETS D'EMBALLAGEDE JUTE OU D'AUTRES FIBRES TEXTILES LIBERIENNE	938.086.303	484.965.561
	FRANCE		2.692.458	13.729.301
	BELGIQUE-L		1.722.702	20.270.496
	PAYS BAS		104.741.061	129.882.335
	ITALIE		12.838.429	-
	SUISSE		-	61.000
	EGYPTE		20.639.610	-
	R.C.I		-	190.545
	PEROU		-	18.798.504
	BRESIL		188.207	1.126.024
	URUGUAY		12.815.200	-
	ARABIE SEO		2.961	-
	INDE		-	56.483.077
	BENGLADESH		55.840.115	41.302.002
	THAILANDE		565.067.943	139.251.621
	VIETNAM		5.705.203	-
	VIETNAM SD		143.882.963	58.377.386
SINGAPOUR		11.949.451	-	
REP.CHINE		-	5.493.270	
6305200000	SACS & SACHETS D'EMBALLAGEDE COTON	75.991	7.513.414
	FRANCE		15.990	6.574.395
	ITALIE		60.001	-
	MAROC		-	939.019

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
6305320000	CONTENATS SOUPLESEN MATIERES TEXTILES SYNTHETIQUES/ARTIFICIELLESPOUR MAT	210.961.065	259.252.027
	FRANCE		88.507.804	9.189.341
	BELGIQUE-L		56.150.766	697.570
	PAYS BAS		-	257.235
	ALLEMAGNE		-	3.388
	ESPAGNE		-	500.727
	TURQUIE		45.883.104	248.149.812
	EGYPTE		14.378.700	-
	R.C.I		5.934.661	-
	SYRIE		-	73.600
	THAILANDE		-	306.754
	VIETNAM		106.030	73.600
6305330000	AUTRES CONTENANTS OBTENUS A PARTIR DE LAMES OU FORMES SIMILAIRES DE POL	802.689.063	1.713.490.907
	FRANCE		55.680.859	77.688.964
	BELGIQUE-L		171.965.715	65.501.546
	PAYS BAS		14.188.800	11.500
	ALLEMAGNE		29.328.521	-
	ITALIE		11.948.301	-
	ESPAGNE		8.341.969	37.935.056
	TURQUIE		-	12.978.382
	U.R.S.S.		8.107.012	5.001.005
	MAROC		174.301	-
	EGYPTE		32.321.702	56.440.679
	R.C.I		157.101.343	156.962.122
	ETATS UNIS		-	11.710.205
	INDE		-	91.693.877
	UNION BIRM		-	13.075.884
	THAILANDE		244.769.732	936.817.252
	VIETNAM		-	4.520.369
	VIETNAM SD		3.320.002	95.634.355
INDONESIE		20.043.050	-	
REP.CHINE		45.208.926	134.911.106	
JAPON		188.830	5.146.000	
TAIWAN		-	7.462.605	

CODE PRODUIT	PAYS D'ORIGINE	DESIGNATION DES PRODUITS	Valeur CAF (CFA)	Valeur CAF (2002)
6305390000	AUTRES SACS/SACHETS EMBALLAGE DE FIBRES TEXTILES SYNTHETIQUES OU ARTIFICI	364.908.722	620.453.135
	FRANCE		41.982.620	6.477.803
	BELGIQUE-L		167.500	13.741.114
	ITALIE		690.401	17.916.804
	ESPAGNE		-	410.966
	MAROC		-	20.001
	R.C.I		292.582.750	577.362.362
	KENYA		-	346
	BRESIL		128.402	341.401
	INDE		8.365.028	-
	INDONESIE		4.486.661	-
	REP.CHINE		16.505.360	4.182.338
6305900000	SACS/SACHETS EMBALLAGE D'AUTRES MATIERES TEXTILES	192.150.998	127.344.867
	FRANCE		932.491	14.600.666
	PAYS BAS		1.053.518	413.001
	ITALIE		49.600	891.550
	ROYAUME UN		50.001	-
	ESPAGNE		-	1.910.178
	BULGARIE		-	366.279
	BRESIL		-	336.009
	JORDANIE		7.060.000	-
	INDE		-	10.134.382
	THAILANDE		137.245.327	71.450.653
	VIETNAM		34.917.023	19.049.891
REP.CHINE		10.843.038	8.192.258	
		TOTAL	10.554.335.768	10.985.631.661



ANNEXE III

PROFIL DES ENTREPRISES

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT						
Entreprise:	AFOTEX SENEGAL SA					
Contact (M./Mme)	Albert CHAMBOST	Titre:	Directeur des Exploitations			
Adresse Postale:	BP 527 DAKAR					
Rue:	Km, 9.5 Bd du Centenaire de la Commune de Dakar					
Ville:	DAKAR	Pays:	SENEGAL			
Tél.:	(221) 854 68 58					
Fax:	(221) 854 70 48		Internet:			
Année d'établissement:	2003	Nombre d'employées:	95			
ACTIVITÉS						
<input checked="" type="checkbox"/> Exportateur <input checked="" type="checkbox"/> Importateur		<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste/Détaillant <input type="checkbox"/> Négociant		<input checked="" type="checkbox"/> Fabricant/Industriel <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION					A*	V*
SH 520100	Coton, non cardé ni peigné				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300	Coton, cardé ou peigné				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, simples, non peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, simples, peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, retors, non peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, retors, peignés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85 % à armure toile, 100 g/m ² ou moins, écrus				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , écrus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85 % à armure sergé, 200 g/m ² , écrus				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , teints				<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , imprimés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85 %, 200 g/m ² , imprimés, nda				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85 % de coton, 200 g/m ² ou plus				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m ² , écrus, nda				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène				<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA :
RENCONTRE ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT						
Entreprise:	COSETEX SENEGAL SA					
Contact (M./Mme)	Birahim HAIDOUS	Titre:	Gérant			
Adresse Postale:	BP 7782 DAKAR					
Rue:	Km, 20, Route de RUFISQUE					
Ville:	DAKAR	Pays:	SENEGAL			
Tél.:	(221) 836 60 37	E-mail	cosetex@arc.sn			
Fax:	(221) 836 60 35	Internet:				
Année d'établissement:		Nombre d'employés:				
ACTIVITÉS						
<input checked="" type="checkbox"/> Exportateur <input type="checkbox"/> Importateur		<input type="checkbox"/> Grossiste/Détaillant <input type="checkbox"/> Négociant		<input checked="" type="checkbox"/> Fabricant/Industriel <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION					A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205 Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, simples, non peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, simples, peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, retors, non peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, retors, peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207 Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811 Tissus de coton, 85 % à armure toile, 100 g/m ² ou moins, écrus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , écrus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813 Tissus de coton, 85 % à armure sergé, 200 g/m ² , écrus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , teints					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , imprimés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859 Tissus de coton, 85 %, 200 g/m ² , imprimés, nda					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SH 520942 Tissus dits "Denim", 85 % de coton, 200 g/m ² ou plus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011 Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m ² , écrus, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307 Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811 Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390 Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109 T-shirts et maillots de corps, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342 Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305 Sacs et sachets d'emballage					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de jute					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de coton					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA :
RENCONTRE ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT				
Entreprise:	COTONNIERE DU CAP VERT (CCV)			
Contact (M./Mme)	Hassan WAZNI	Titre:	Responsable commercial	
Adresse Postale:	BP 20003 DAKAR			
Rue:	Km, 11 Bd du Centenaire de la Commune de Dakar			
Ville:	DAKAR	Pays:	SENEGAL	
Tél.:	(221) 835 05 84 / 89	E-mail	ccv@arc.sn	
Fax:	(221) 834 08 79	Internet:		
Année d'établissement:		Nombre d'employées:		
ACTIVITÉS				
<input checked="" type="checkbox"/> Exportateur	<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste/Détaillant	<input checked="" type="checkbox"/> Fabricant/Industriel		
<input checked="" type="checkbox"/> Importateur	<input type="checkbox"/> Négociant	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION			A*	V*
SH 520100	Coton, non cardé ni peigné		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300	Coton, cardé ou peigné		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, simples, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, simples, peignés		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, retors, non peignés		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton, 85 %, retors, peignés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207	Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811	Tissus de coton, 85 % à armure toile, 100 g/m ² ou moins, écrus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813	Tissus de coton, 85 % à armure sergé, 200 g/m ² , écrus		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , teints		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520852	Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , imprimés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859	Tissus de coton, 85 %, 200 g/m ² , imprimés, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942	Tissus dits "Denim", 85 % de coton, 200 g/m ² ou plus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011	Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m ² , écrus, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811	Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109	T-shirts et maillots de corps, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342	Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305	Sacs et sachets d'emballage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de jute		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de coton		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



EXPANSION DU COMMERCE INTRA ET INTER-REGIONAL ENTRE LES PAYS DE LA CEMAC ET DE L'UEMOA :
RENCONTRE ACHETEURS/VENDEURS SUR LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT (DOUALA, CAMEROUN, NOVEMBRE 2003)

PROFIL D'ENTREPRISE/PRODUIT						
Entreprise:	THALYS INDUSTRIE TEXTILE S.A					
Contact (M./Mme)	Albert CHAMBOST	Titre:	Directeur des Exploitations			
Adresse Postale:	BP 527 DAKAR					
Rue:	Km, 9.5 Bd du Centenaire de la Commune de Dakar					
Ville:	DAKAR	Pays:	SENEGAL			
Tél.:	(221) 854 90 45	E-mail				
Fax:	(221) 854 70 48	Internet:				
Année d'établissement:	2002	Nombre d'employées:	46			
ACTIVITÉS						
<input checked="" type="checkbox"/> Exportateur <input checked="" type="checkbox"/> Importateur		<input checked="" type="checkbox"/> Grossiste/Détaillant <input type="checkbox"/> Négociant		<input checked="" type="checkbox"/> Fabricant/Industriel <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)		
DESCRIPTION					A*	V*
SH 520100 Coton, non cardé ni peigné					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520300 Coton, cardé ou peigné					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5205 Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, simples, non peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, simples, peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, retors, non peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton, 85 %, retors, peignés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5207 Fils de coton (autres que les fils à coudre) conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant 85 % ou plus en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de coton (autres que les fils à coudre), contenant moins de 85 % en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520811 Tissus de coton, 85 % à armure toile, 100 g/m ² ou moins, écrus					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520812 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , écrus					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520813 Tissus de coton, 85 % à armure sergé, 200 g/m ² , écrus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520832 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , teints					<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
SH 520852 Tissus de coton, 85 % à armure toile, plus de 100 g/m ² à 200 g/m ² , imprimés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520859 Tissus de coton, 85 %, 200 g/m ² , imprimés, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 520942 Tissus dits "Denim", 85 % de coton, 200 g/m ² ou plus					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 521011 Tissus de coton, mélangés avec des fibres synthétiques/artificielles, armure toile, 200 g/m ² , écrus, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 5307 Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, simples					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, retors ou câblés					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 560811 Filets confectionnés pour la pêche, en matières textiles synthétiques, artificielles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 590390 Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, avec de la matière plastique, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6109 T-shirts et maillots de corps, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles, en bonneterie					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 620342 Pantalons et shorts, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SH 6305 Sacs et sachets d'emballage					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de jute					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de coton					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, de lames de polyéthylène, de polypropylène					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles synthétiques/artificielles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs et sachets d'emballage, d'autres matières textiles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>